

**Conseil communal
Echandens**

Procès-verbal de la séance du 17 mai 2021

Appel

Ordre du jour :

1. Election du/de la Président(e) sous la Présidence de Mme la Préfète
2. Election du/de la Secrétaire sous la Présidence de Mme la Préfète
3. Election du/de la 1^{er}(ère) Vice-président(e)
4. Election du/de la 2^{ème} Vice-président(e)
5. Election de deux scrutateurs
6. Election de deux scrutateurs-suppléants
7. Election du/de la secrétaire-suppléant(e)
8. Election de la commission des finances
9. Election de la commission des routes & évacuation et épuration des eaux
10. Election de la commission immobilière
11. Election de la commission de recours en matière fiscale
12. Election de la commission d'informatique, digitalisation et protection des données
13. Election du/de la délégué/e à l'association intercommunale de l'ERM

L'appel fait ressortir la présence de 59 membres du Conseil. S'est excusé : M. Peter Rothrock.

Mme Catherine Paganuzzi et M. Claude Bucher fonctionnent comme scrutateurs de séance.

Mme Thérèse Maillefer fonctionne comme secrétaire de séance.

Les élections du/de la président/e du conseil et du/de la secrétaire sont effectuées sous la présidence de Mme Andréa Arn, Préfète. Le procès-verbal officiel de cette partie de la séance est classé avec les procès-verbaux de la législature 01.07.2021 – 30.06.2026.

1. Election du/de la Président/e

M. Daniel Dietrich présente la candidature de M. Jean-Nicolas Muff, qui l'accepte.

Il n'y a pas d'autre candidat et M. Jean-Nicolas Muff est élu tacitement par acclamation.

2. Election du/de la secrétaire

M. Jean-Nicolas Muff présente la candidature de Mme Thérèse Maillefer, qui l'accepte.

Il n'y a pas d'autre candidat et Mme Thérèse Maillefer est élue tacitement par acclamation.

La secrétaire de séance donne lecture du procès-verbal officiel, signé par Mme Andréa Arn, Préfète, et elle-même. Ce procès-verbal est accepté à l'unanimité.

Au nom du Conseil d'Etat, Mme Andréa Arn adresse ses félicitations à l'Assemblée. Elle souligne les grandes compétences réunies au sein de la Municipalité, du Conseil et de l'administration communale. Elle remercie chaleureusement la Municipalité, les Conseillers, le Président, la Secrétaire et les Commissaires sortants du travail accompli durant la dernière législature pour la Commune et la région. Elle-même terminera son mandat le 31 août 2021 et précise qu'elle a beaucoup apprécié l'excellente collaboration avec les différentes instances d'Echandens durant ses années à la tête du district. A chacune de ses visites, elle a pu constater l'excellent travail effectué autant par la Municipalité que par les services communaux, en particulier par le greffe et la boursière et les en remercie.

Mme Andréa Arn cède la parole au nouveau président du Conseil sous les applaudissements.

M. Jean-Nicolas Muff, Président remercie Mme Andréa Arn de son engagement durant les nombreuses années et de la première partie d'Installation des Autorités ainsi que de son discours inspirant. Ses paroles sont retranscrites ci-dessous :

Echandens a le privilège d'être la 1ère commune du district à avoir ses Autorités Assermentées, et nous vous souhaitons beaucoup d'énergie pour les quelques 30 prochaines soirées que vous allez consacrer à cette tâche.

Mais plus encore, nous vous adressons un très chaleureux MERCI pour votre engagement et l'énergie mise au service des citoyens durant toutes ces nombreuses années, que ce soit à la Préfecture durant 2 législatures - comme je crois vous l'aviez annoncé à votre entrée en fonction - ou avant à Buchillon comme Syndique, sans oublier à l'AdcV comme Présidente ; nous gardons notamment un souvenir de votre intense combat, je crois que le mot n'est pas trop fort, dans le chaud dossier de la péréquation canton / commune de l'époque, c'était en 2008 sauf erreur.

Merci aussi à vos collaboratrices / teurs pour leur disponibilité et efficacité chaque fois que nous recourons à leur aide. A Mme Faine tout spécialement.

Avant que vous rejoigniez la salle pour la 2ème partie, au nom des membres du Législatif et de l'Exécutif, je vous souhaite beaucoup de satisfaction dans vos nouveaux projets de vie et surtout la santé pour vous permettre de réaliser tout ce qui vous tient à cœur.

Pour marquer de manière tangible notre reconnaissance, je convie M. Le Syndic à nous rejoindre sur scène pour vous remettre une petite attention.

Monsieur le Syndic remet un bouquet de fleur à Madame la Préfète sous les applaudissements de l'Assemblée.

La séance est dès lors présidée par le nouveau président du Conseil qui ouvre cette première séance de la législature 2021-2026. Il précise que la séance a été régulièrement convoqué le 30 avril, et souhaite à toutes et tous une très cordiale bienvenue puis rappelle les mesures sanitaires en vigueur. À la suite des allègements des restrictions, il a été décidé que le public (maximum 25 personnes) était autorisé à suivre la séance par vidéo depuis le Foyer des Utins, public qu'il salue chaleureusement. Il remercie la Municipalité d'assister aux différentes élections. Il rappelle avec satisfaction qu'il y a 59 conseillères et conseillers présents dans la salle ; la personne absente sera assermentée au début du Conseil du 27 septembre. Il explique la procédure des élections, soit le fait de procéder par élection tacite lorsque le nombre de candidats est égal au nombre de places à pourvoir. Cette forme simplifiée sera utilisée chaque fois que ce sera possible.

Vu que des collaboratrices de l'Administration vont prendre des photos durant la soirée afin d'en publier quelques-unes via les canaux usuels de communication de la

Commune, M. Jean-Nicolas Muff prie celles et ceux qui ne voudraient pas apparaître de s'annoncer auprès de la Secrétaire en fin de séance.

3. Election du/de la 1^{er}/ère Vice-Président/e

M. Jean-Nicols Muff propose la candidature de Mme Muriel Andrey et la présente en quelques mots. Mme Muriel Andrey accepte la candidature.

Il n'y a pas d'autres candidats et Mme Muriel Andrey est élue tacitement par acclamation.

4. Election du/de la 2^{ème} Vice-Président/e

Mme Muriel Andrey propose la candidature de M. Sébastien Baconnier et le présente en quelques mots. M. Sébastien Baconnier accepte la candidature.

Il n'y a pas d'autres candidats et M. Sébastien Baconnier est élu tacitement par acclamation.

M. Jean-Nicolas Muff rappelle que les scrutateurs et les scrutateurs suppléants sont élus non pas individuellement un après l'autre, mais au scrutin de liste.

5. Election de deux scrutateurs

M. Sébastien Baconnier propose les candidatures de MM. Philip Morel et François Vogel et les présente en quelques mots. Ils acceptent la candidature.

Il n'y a pas d'autres candidats et MM. Philip Morel et François Vogel sont élus tacitement par acclamation.

6. Election de deux scrutateurs suppléant/es

Mme Catherine Paganuzzi propose la candidature de Mme Mireille Gogniat et la présente en quelques mots. M. Claude Bucher propose la candidature de M. Hans Bachmann et le présente en quelques mots. Ils acceptent leur candidature.

Il n'y a pas d'autres candidats et Mme Mireille Gogniat et M. Hans Bachmann sont élus tacitement par acclamation.

M. Jean-Nicolas Muff invite les scrutateurs de séance à rejoindre l'Assemblée et demande aux nouveaux scrutateurs de prendre place sur la scène.

7. Election du/de la secrétaire suppléant/e

Mme Thérèse Maillefer propose la candidature de Mme Delphine Zurn et la présente en quelques mots. Mme Delphine Zurn accepte la candidature.

Il n'y a pas d'autres candidats et Mme Delphine Zurn est élue tacitement par acclamation.

M. Jean-Nicolas Muff précise que le Bureau est ainsi complet et qu'il se réjouit de travailler avec cette nouvelle équipe durant l'année 2021/2022.

Le Président rappelle à chacun qu'il peut encore se porter candidat pour l'une ou l'autre des commissions ce soir et prie chacun de brièvement se présenter.

8. Election de la commission de finances

Les conseillers suivants proposent leur candidature et se présentent en quelques mots : Gilles Corbel, Paul Diserens, Francisco Ruiz, Jacques Perrinjaquet, Daniel Dietrich, Thierry Pache, Markus Christen, Christian Binggeli.

Etant donné qu'il y a 8 candidats pour 7 postes à pourvoir, l'élection a lieu par bulletins secrets. Sont élus avec la majorité absolue, dans l'ordre des voix obtenues :

Thierry Pache
Paul Diserens
Francisco Ruiz
Daniel Dietrich
Jacques Perrinjaquet
Christian Binggeli
Gilles Corbel

A obtenu des voix (non élu) : M. Markus Christen

9. Election de la commission des routes + évacuation et épuration des eaux

Les conseillers suivants proposent leur candidature et se présentent en quelques mots :

Antoine Gerber
Céline Pache
Stéphane Steiner
Youri Borboën
François Vogel
Philippe Gandillon
Claude Bucher

Etant donné qu'il y a 7 candidats pour autant de postes à pourvoir, ils sont élus tacitement par acclamation.

10. Election de la commission immobilière

M. Jean-Nicolas Muff rappelle que le Bureau a légèrement modifié le nom de cette commission, afin qu'elle puisse rapporter sur tous les sujets qui touchent aux immeubles comme aux terrains communaux.

Les conseillers suivants proposent leur candidature et se présentent en quelques mots :

Michel Pellegrinelli
Natalie Gisling
Doris Laydu
Sonia Bua-Bollomey
Philippe Diserens
Delphine Zurn
Edy Bridy

Etant donné qu'il y a 7 candidats pour autant de postes à pourvoir, ils sont élus tacitement par acclamation.

11. Election de la commission de recours en matière fiscale

Les conseillers suivants proposent leur candidature et se présentent en quelques mots :

Paul Diserens
Samy Pache
Sandra Imsand
Luc Vittoz

Maxime Métry
Fabien Maillefer
Dominique Tavel

Etant donné qu'il y a 7 candidats pour autant de postes à pourvoir, ils sont élus tacitement par acclamation.

12. Election de la commission d'informatique, digitalisation et protection des données

M. Jean-Nicolas Muff rappelle que cette commission ne s'est pas réunie durant plusieurs législatures. La reconduire sous la forme et le périmètre actuels ne fait donc pas de sens aux yeux du Bureau, qui a décidé de la renommer et d'adapter son périmètre d'activité. Cette commission pourra également se positionner entre autres, sur des questions en matière de digitalisation et la partie sécurisée du site internet de la Commune.

Les conseillers suivants proposent leur candidature et se présentent en quelques mots :

Pierre Etter
Jonathan Gandillon
Claude Bucher
Philip Morel
Daniel Monod
Thomas Reynaud
Davide Piras

Etant donné qu'il y a 7 candidats pour autant de postes à pourvoir, ils sont élus tacitement par acclamation.

Toutes les commissions permanentes étant constituées, M. Jean-Nicolas Muff annonce que ces commissions seront convoquées afin qu'elles se constituent en désignant un/e Président/e et éventuellement un/e secrétaire.

13. Election du/de la délégué/e à l'association intercommunale de l'ERM

M. Jean-Nicolas Muff rappelle que M. Christian Müller, Municipal représentera l'Exécutif de la commune dans ce comité et que M. Antoine Gerber a été élu au 1^{er} mars 2021 pour y représenter le Conseil communal. Le Bureau propose la candidature de M. Antoine Gerber à sa réélection, qui accepte la candidature.

Etant donné qu'il n'y a pas d'autres candidats, il est élu tacitement par acclamation.

M. Jean-Nicolas Muff remercie tous les candidats et les félicite pour leur élection ; il remet son diplôme à chaque Conseiller et aux nouveaux élus le Règlement du Conseil communal. En outre, tous les Conseillers et les Municipaux reçoivent un stylo Caran d'Ache au logo du Conseil.

M. Jean-Nicolas Muff donne rendez-vous au dernier Conseil de la Législature le 28 juin et au 1^{er} de la prochaine le 27 septembre puis clôt la séance vers 22:00.

Le Président :



Jean-Nicolas Muff



La Secrétaire :



Thérèse Maillefer